

réalité du souffle de vie qui l'anime ; il lui faut l'homme de la famille d'Adam, lequel fut le premier travailleur investi de toutes les sympathies et de toutes les dignités de notre humanité. Trois conditions vitales sont nécessaires pour le bonheur et le bien-être de ceux qui vivent du travail. La première est la foi en Dieu et l'obéissance à ses lois. La seconde est une entente cordiale entre les employeurs et les employés. La troisième est une proportion entre les profits et les salaires, de sorte que tous deux, employeurs et employés, arrivent à voir que leurs intérêts sont communs et leur prospérité inséparable."

Il est impossible d'exprimer d'une manière plus juste ce que pensent tous les hommes sérieux, et la question sociale ne sera résolue que le jour où les principes énoncés par le cardinal Manning seront appliqués, c'est à-dire le jour où la société sera chrétienne, non seulement en théorie, mais en pratique.

---

J. M. J. F.

---

## LES FRÈRES-MINEURS OU FRANCISCAINS

*(Notice dédiée aux Postulants).*

---

En 1209, S. François d'Assise fonde l'Ordre des Frères Mineurs ou Franciscains, comme ils furent appelés dans la suite. Il leur donne pour règle de vie l'observation de l'Évangile avec les trois vœux de Pauvreté, d'Obéissance et de Chasteté. La Pauvreté doit être la gloire et le fondement de l'Ordre ; l'humilité et la simplicité seront son cachet. La vie des Frères sera un mélange, admirablement proportionné, de prière et d'action ; sans négliger leur sanctification personnelle, ils devront travailler à convertir les pécheurs, à ramener les âmes à Dieu et à les guider dans le chemin de la perfection. Ils iront jusque chez les infidèles pour leur porter les lumières de la foi.

Dès l'origine, deux courants de vie s'établissent dans l'Ordre. Certains religieux demandent et obtiennent des adoucisse-